



LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION ET DES EXIGENCES CLIENTS EN MATIÈRE DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LE NOUVEAU DÉFI DES ENTREPRISES

AVEC LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE SALTi



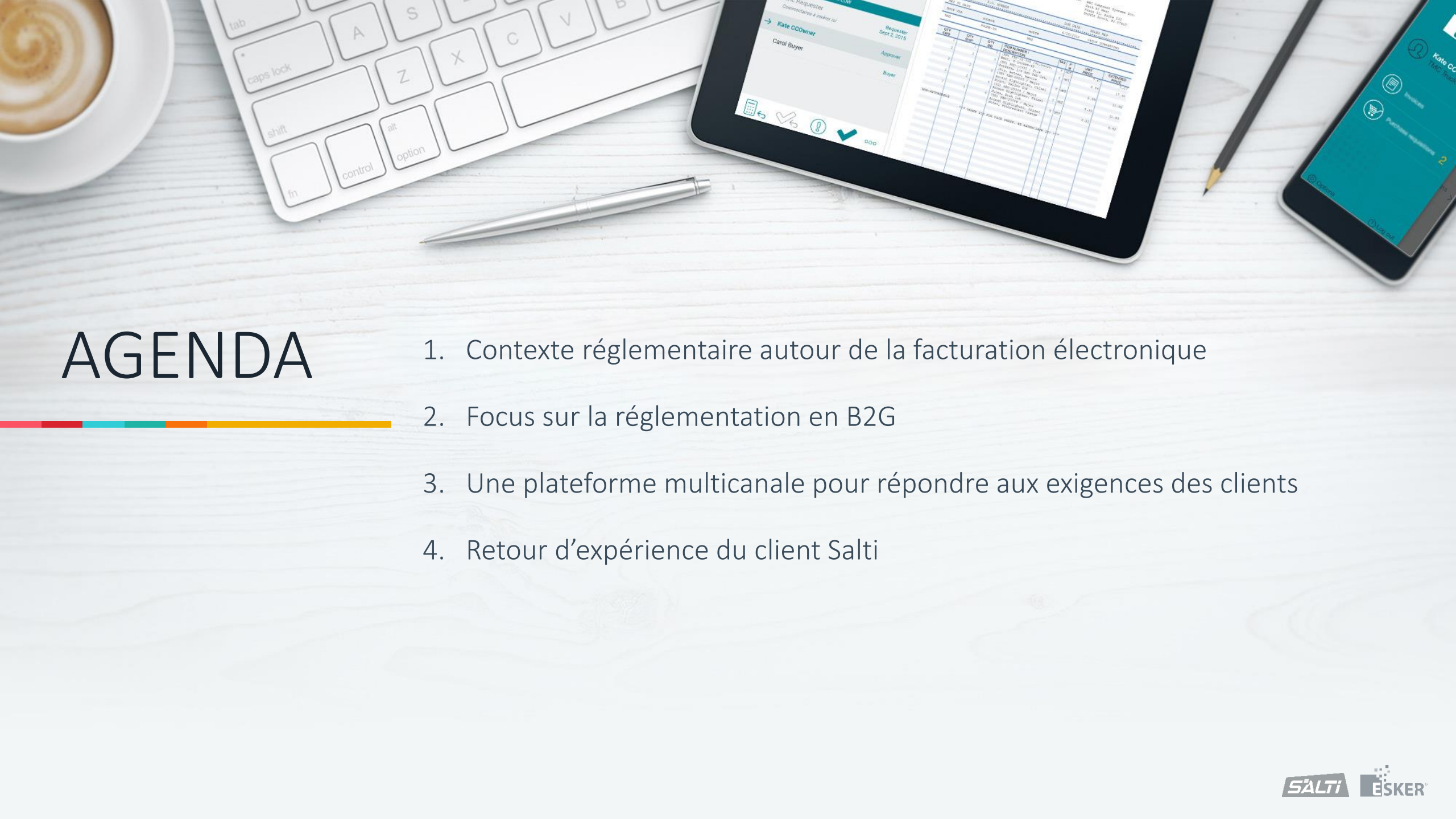
BIENVENUE



CAROLINE MARTIN
RESPONSABLE MARKETING OPÉRATIONNEL
CHEZ ESKER



FRÉDÉRIC MESSIER
RESPONSABLE RECOUVREMENT
CHEZ SALTi



AGENDA

1. Contexte réglementaire autour de la facturation électronique
2. Focus sur la réglementation en B2G
3. Une plateforme multicanale pour répondre aux exigences des clients
4. Retour d'expérience du client Salti



1

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE AUTOUR DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

QUELQUES CHIFFRES

Format des factures émises



Facture électronique

75%

Des entreprises déclarent faire de la facture électronique mais seulement...

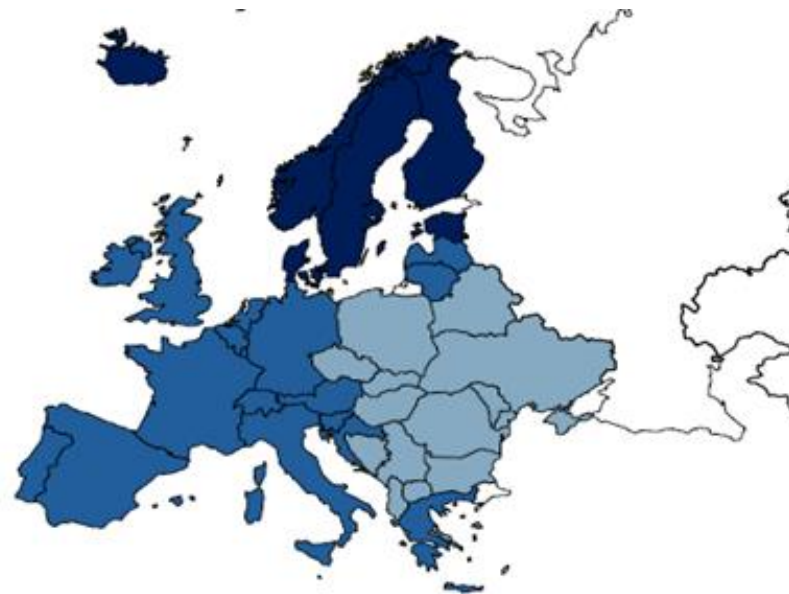
82%

Des entreprises déclarent avoir prévu de généraliser la facture électronique d'ici 2018

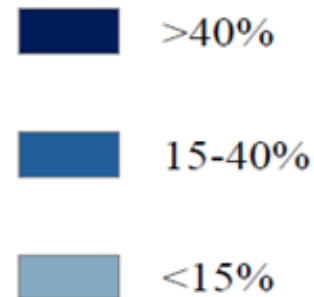
...30%

respectent les exigences de la réglementation

MARCHÉ EUROPÉEN DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE



Selon l'étude Billentis 2017 :
généralisation de
la facturation
électronique
d'ici 2025

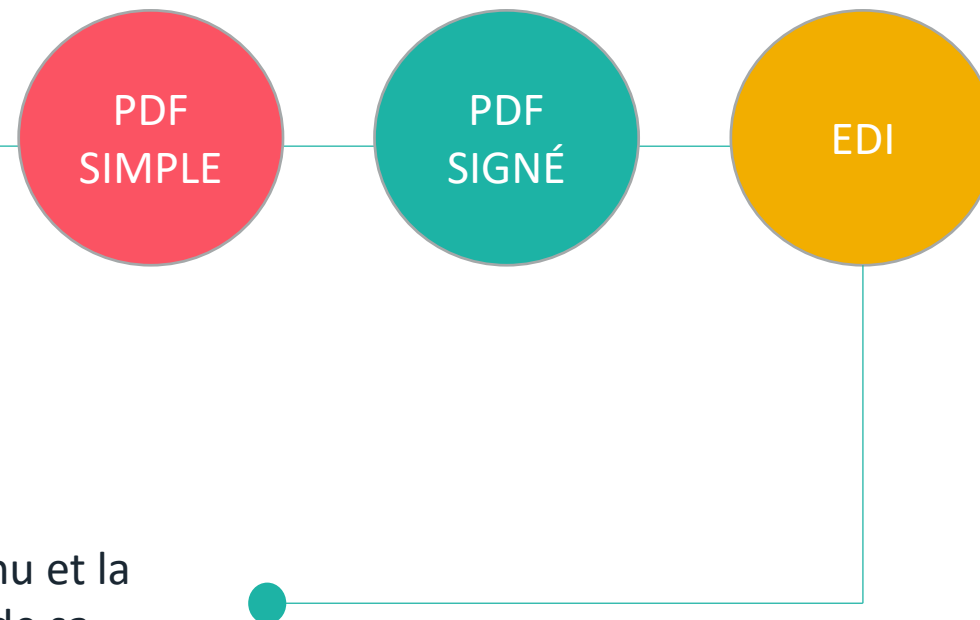


QU'EST-CE QU'UNE FACTURE ÉLECTRONIQUE ?

Définition

Une facture créée, émise, reçue et conservée au format électronique

3 modes de transmission



Piste d'audit fiable

Objectif : Garantir l'**authenticité** de l'origine, l'**intégrité** du contenu et la **lisibilité** des factures à compter de son émission et jusqu'à la fin de sa période de conservation

CONTEXTE LÉGAL



Directive 2010/45/UE du 13 juillet 2010, transposée en droit français (article 62 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 : articles 289 V et VII du CGI) :

- › Objectif : **assurer une égalité de traitement entre les factures quel que soit leur support**
- › Entrée en vigueur : **1^{er} janvier 2013**

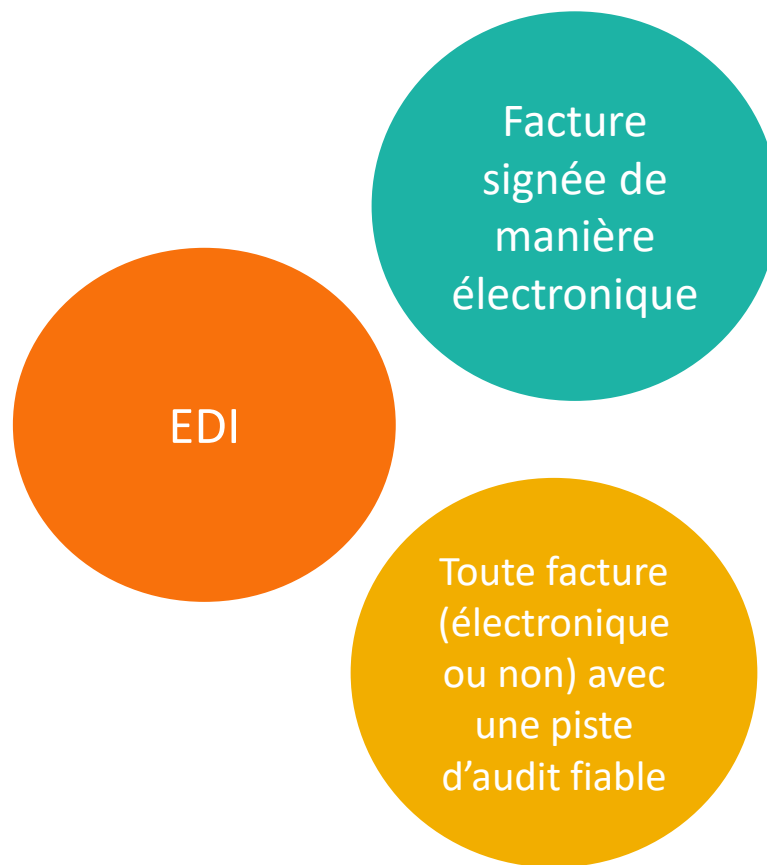


Les conditions requises pour la mise en place de la facture électronique :

- › Accord explicite et/ou implicite du destinataire de la facture
- › Garantir l'intégrité, l'authenticité et la lisibilité des factures



3 modes reconnus par l'Administration fiscale



LA PISTE D'AUDIT FIABLE



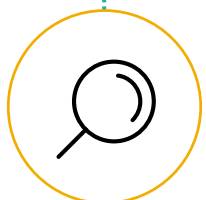
La documentation de la Piste d'Audit doit permettre :

- › De reconstituer la totalité du processus de facturation, depuis son origine jusqu'au document facture
- › De garantir que la facture émise ou reçue reflète l'opération qui a eu lieu



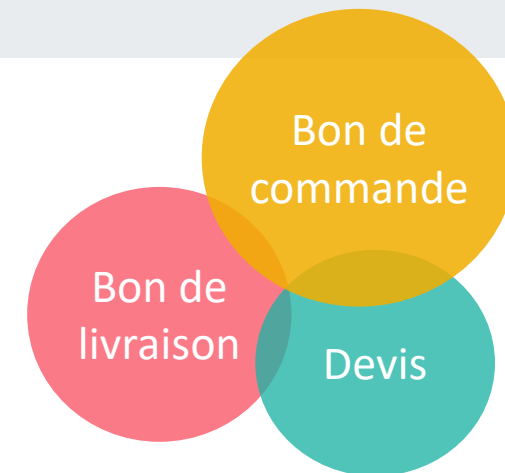
Justification de l'opération

- › Par des documents établis par l'entreprise elle-même
- › Par des documents établis par des tiers (confirmation de commande...)



Contrôle et maintien de la Piste d'Audit

- › Description de la nature des contrôles
- › Indication des personnes en charge des contrôles et de leur tâche
- › Mise à jour régulière de la documentation



ARCHIVAGE



Émetteur et destinataire doivent **archiver la facture dans son format d'origine**. Depuis le 1^{er} avril 2017, il est possible de numériser les factures papier, et de détruire l'original, sous conditions de sécurisation (**arrêté du 22 mars 2017 : Art. L102 B du LPF**).



L'administration fiscale doit pouvoir **accéder en ligne** à ces factures en cas de contrôle



Durée de conservation des factures : **2 codes en vigueur** (le Code du Commerce et le Code des Impôts)



Depuis le 01/01/2016, les documents établissant une **piste d'audit fiable des factures peuvent être conservés sur le support choisi par l'entreprise** (client ou fournisseur).

- › la numérisation doit permettre de conserver une copie conforme à l'original en image et en contenu (reproduction des couleurs à l'identique)
- › le document numérisé doit être conservé sous format PDF assorti d'une signature électronique conforme au RGS une étoile



2 LA FOCUS SUR LA RÉGLEMENTATION EN B2G

RÉGLEMENTATION B2G EN EUROPE



Directive Européenne sur la facturation électronique et les achats publics [2014/55/EU] : donne la possibilité aux pays d'instaurer une réglementation locale, obligeant les fournisseurs à envoyer leurs factures aux administrations publiques par voie électronique.



Objectif : Rendre la facture électronique la méthode la plus utilisée en Europe en 2020.

Pays	Exemples de plateformes	Format XML
	FACe (la principale)	FacturaE
	Systema Di Intercambio (SDI)	Fattura-PA
	Chorus Pro	UBL2
	Billexco	PDF
...	...	...



Réseau PEPPOL : Autriche, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Norvège, Grèce, Portugal, Suède, Royaume-Uni.

RÉGLEMENTATION B2G EN FRANCE



Loi de simplification des échanges : Obligation d'envoyer les factures au format électronique pour tous les fournisseurs de la sphère publique entre 2017 et 2020 selon leur taille (ordonnance 2014-697 du 26 juin 2014)



Échéances : au 1er janvier...



2017



2018



2019



2020



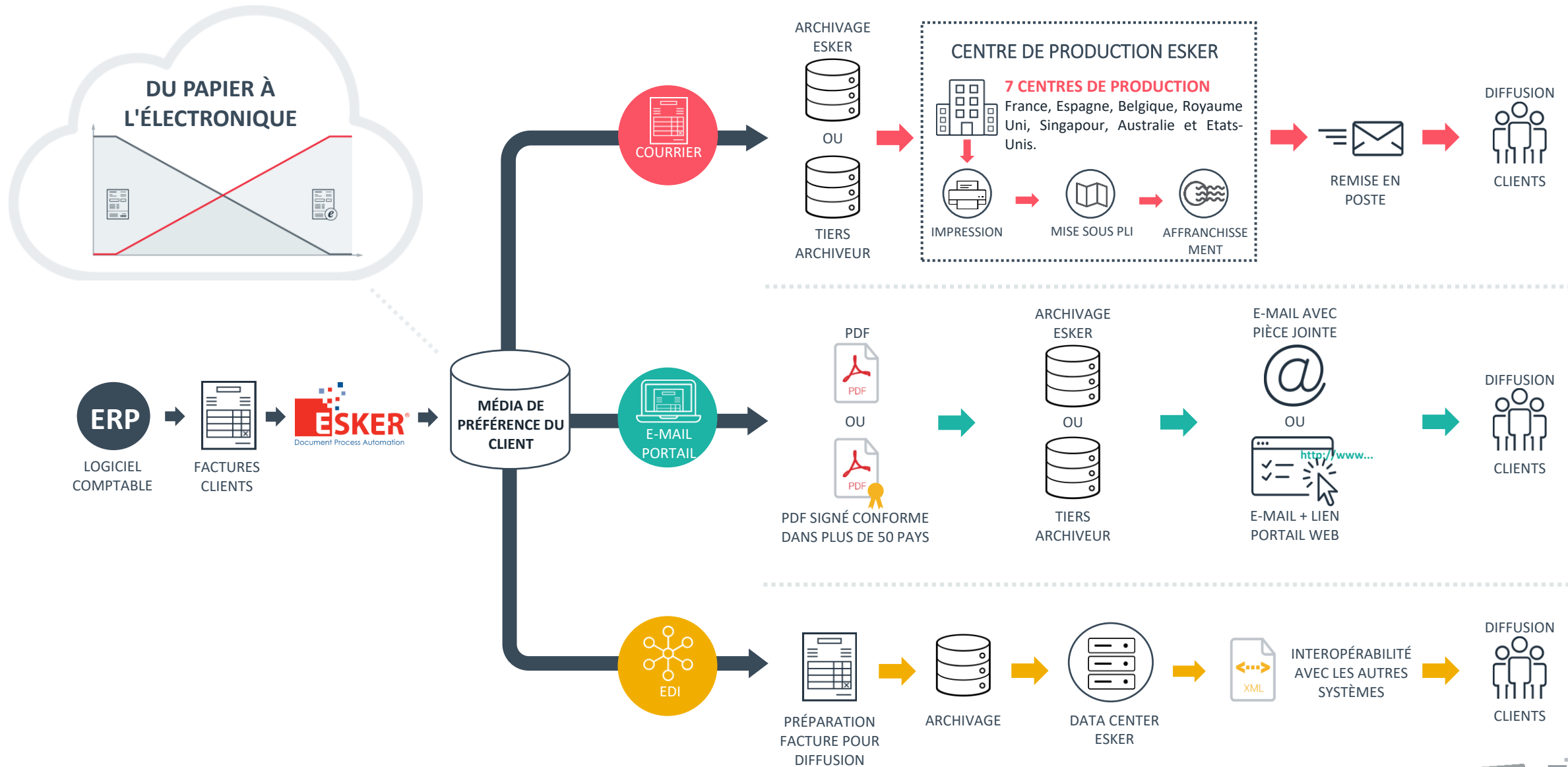
Plateforme des administrations publiques : Chorus Pro



3

UNE PLATEFORME MULTICANALE
POUR RÉPONDRE À TOUTES LES
EXIGENCES DES CLIENTS

AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES FACTURES CLIENTS





4

RETOUR D'EXPÉRIENCE DU CLIENT SALT

PRÉSENTATION DE SALTi



+65 ans
D'EXPÉRIENCE



Salti est une société spécialisée dans la location de matériel pour le bâtiment et l'industrie.

+370
COLLABORATEURS

+70M
DE C.A. EN 2016

COUVERTURE
NATIONALE

+32
AGENCES

OFFRE DE SALTi

3 SPÉCIALITÉS



ÉLÉVATION & MANUTENTION

Nacelle
chariot
mini-grue



TRAVAUX PUBLICS

Matériel de chantier
compacteur
terrassement
espace vert
découpage



ÉNERGIE

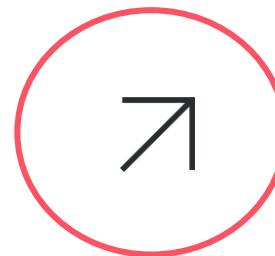
Air comprimé
Chauffage
Électricité
Pompage
Traitement d'air
Soudure

CONTEXTE DU PROJET

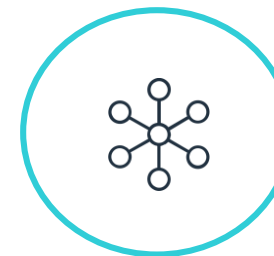


BESOINS DE SALT

Une solution de dématérialisation des factures clients pour répondre à :



L'augmentation du
volume de facturation
client



Multiples besoins
spécifiques des clients



Être en conformité avec
la réglementation B2G au
1^{er} janvier 2018

POURQUOI AVOIR CHOISI ESKER ?



INTÉGRATION AVEC L'ERP DÉVELOPPÉ EN INTERNE

MISE EN ŒUVRE RAPIDE

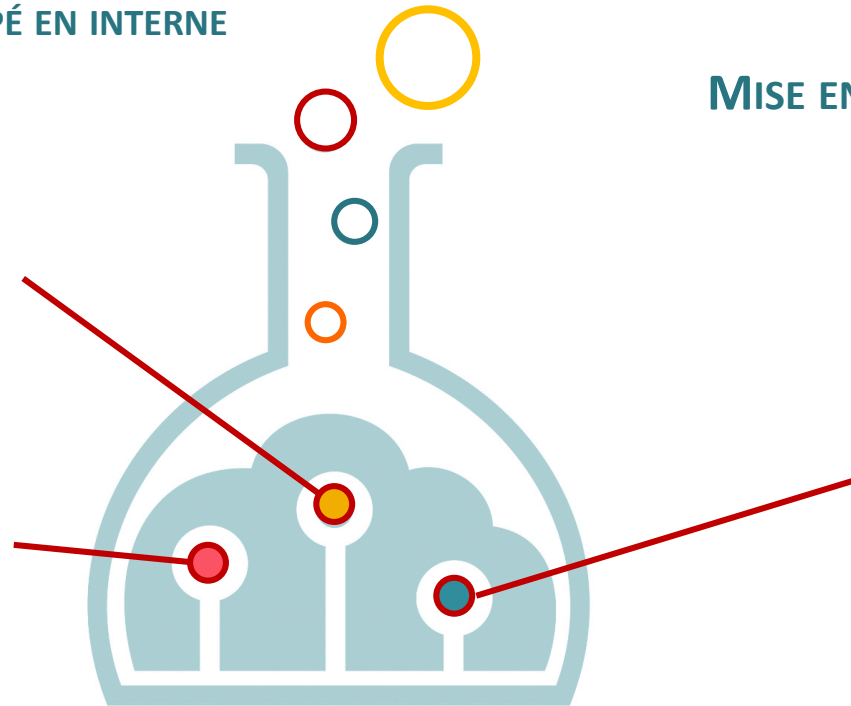
RAPPORTS & TABLEAUX DE BORD

INTERFACE CONVIVIALE

TRAÇABILITÉ DES ENVOIS COURRIER

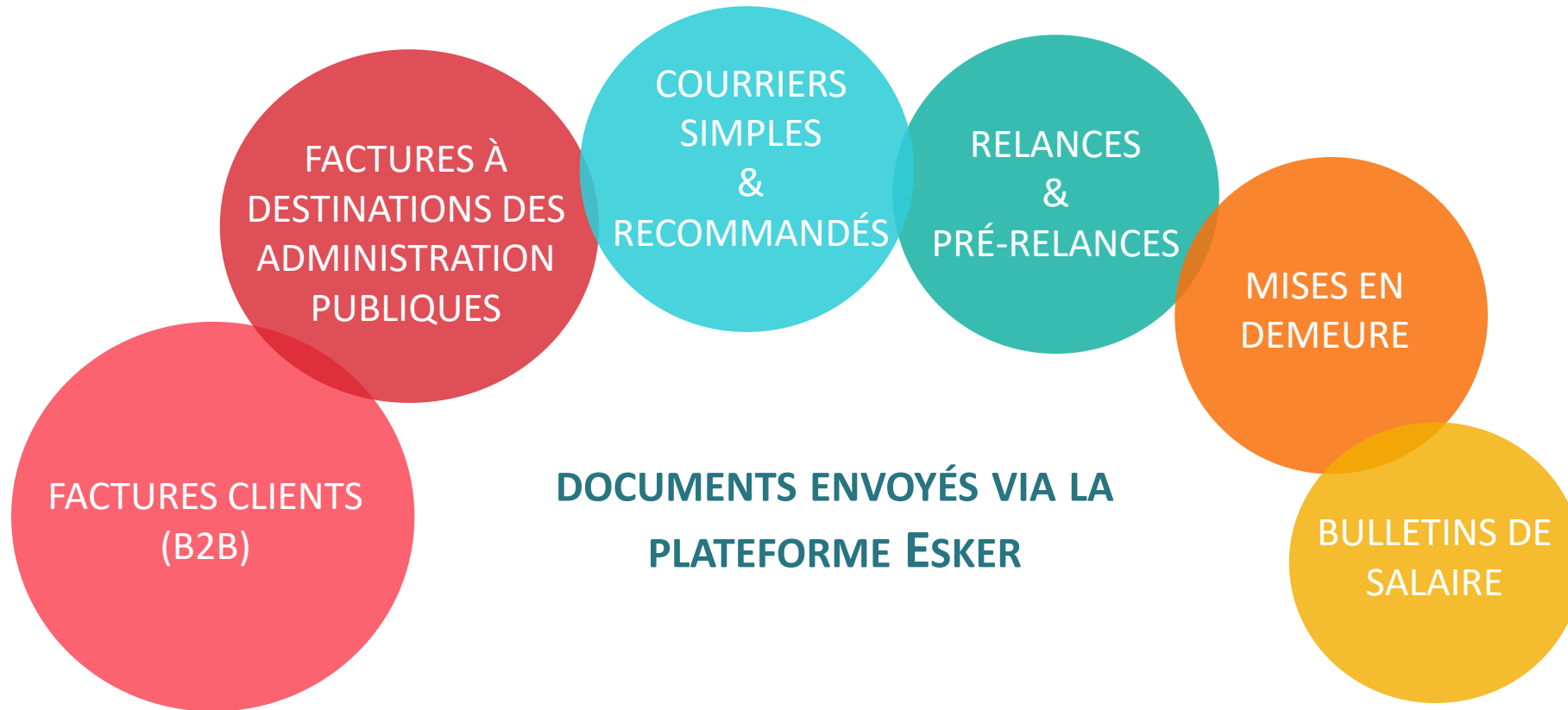
SIMPLICITÉ D'UTILISATION

RELATION DE CONFIANCE

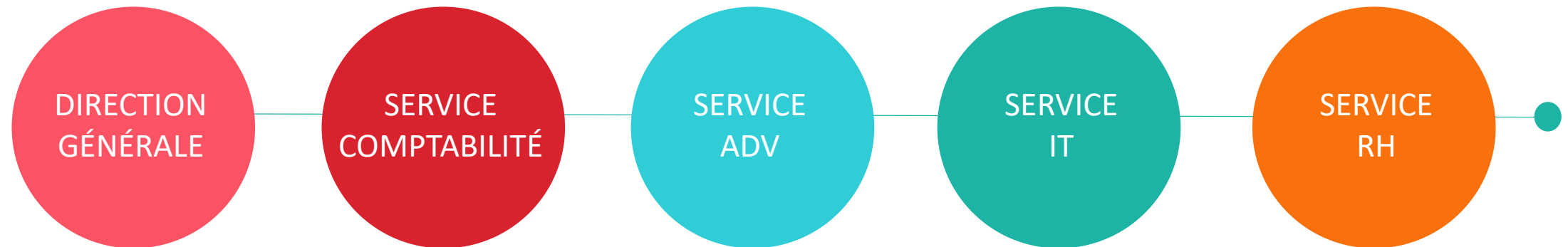


Client Esker depuis 2010

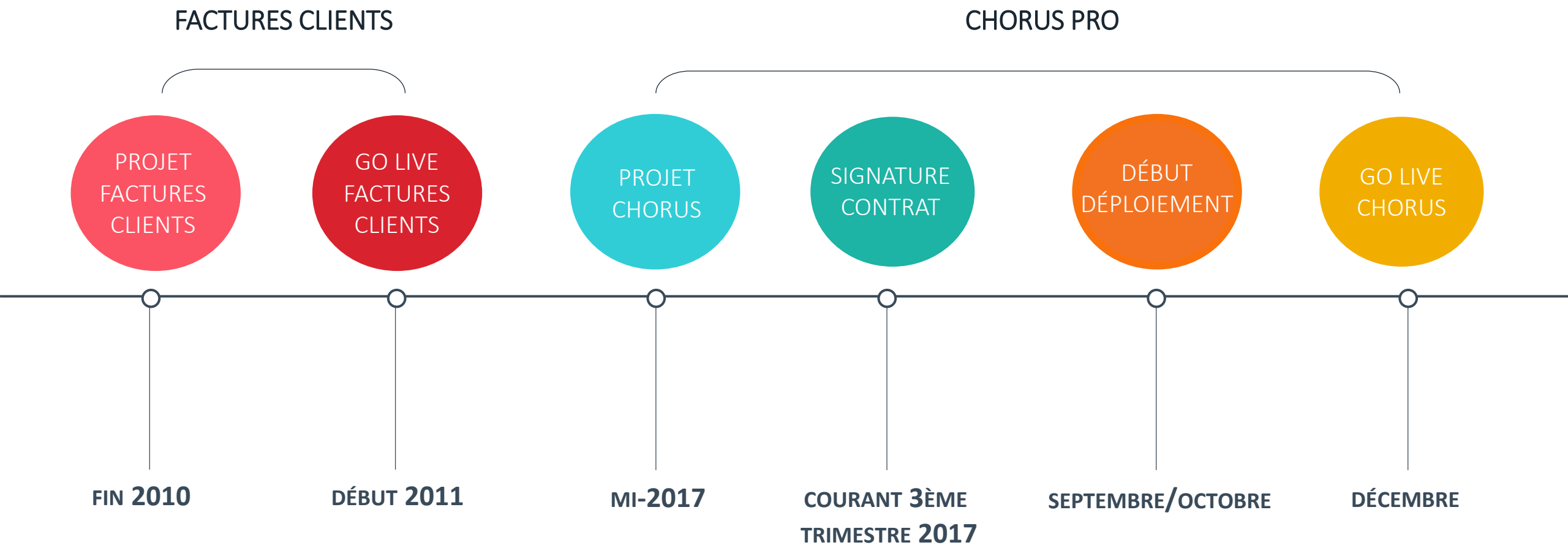
DIFFUSION DE DOCUMENTS



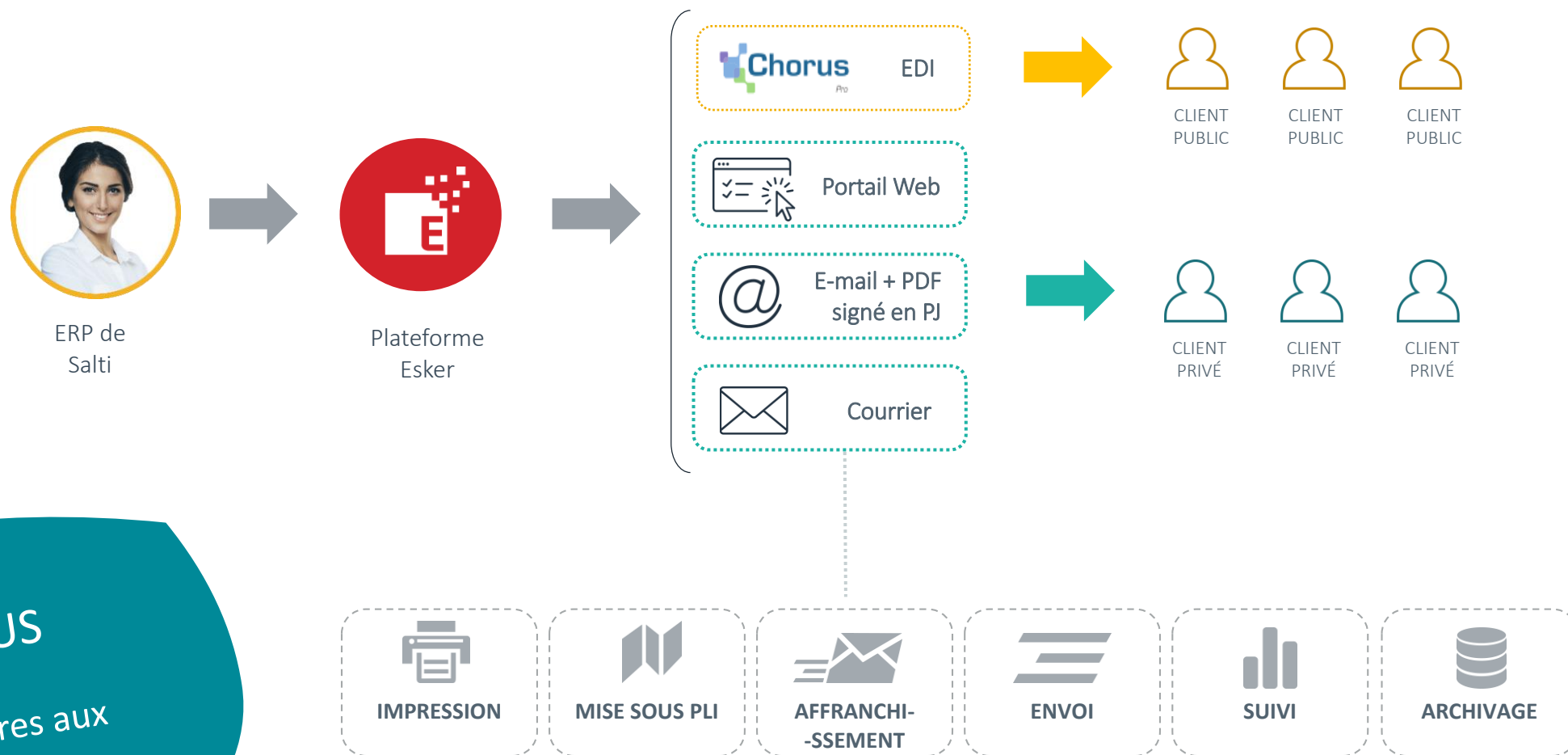
LES ÉQUIPES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET



LES DATES CLÉS



PROCESSUS MIS EN ŒUVRE



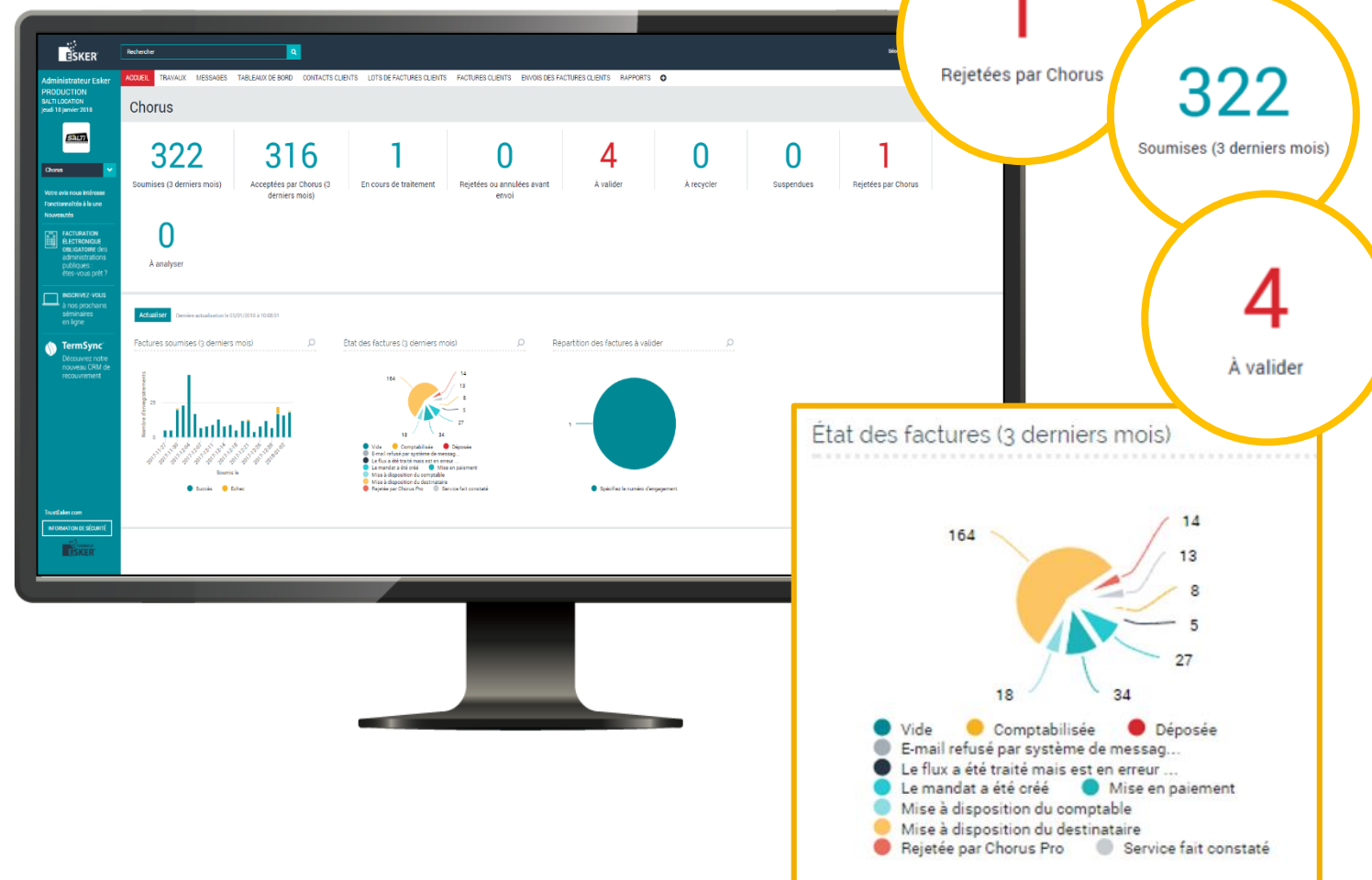
PROCESSUS

Envoi des factures aux
clients privés et aux
administrations publiques

CENTRE DE PRODUCTION COURRIER ESKER

TABLEAUX DE BORD

Gestion des statuts



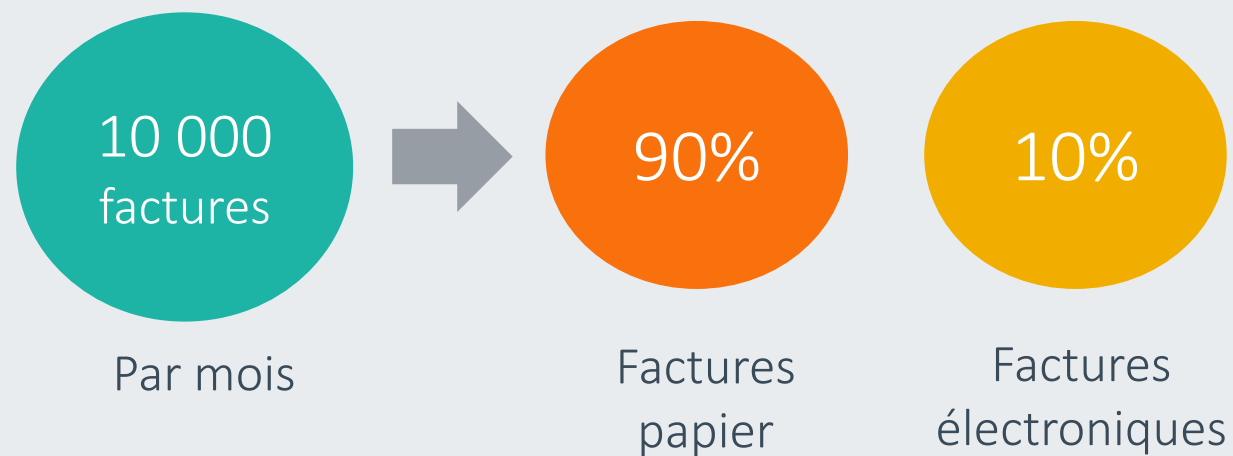
ACTIONS MISES EN PLACE & RÉSULTATS

ACTIONS EN INTERNE

- Implication des différents services concernés dans le projet dès le départ
- **Conduite du changement** : réunion en interne pour présenter la solution Esker + formation de l'équipe sur l'interface

ACTIONS EN EXTERNE :

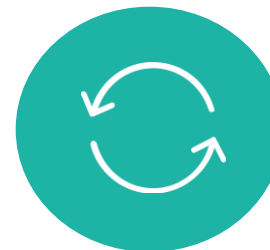
- Mailing courrier
- Campagne téléphonique
- Message publicitaire sur les factures
- E-mail personnalisé



BÉNÉFICES CONSTATÉS



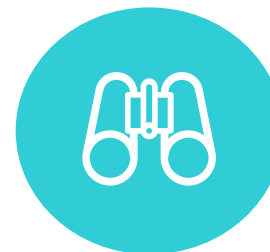
Gain de 10 jours sur le traitement des factures



Réduction du temps de traitement du courrier : de 8h à moins d'1h



ROI rapide



Amélioration de la traçabilité & visibilité des envois de factures



Réduction du DSO de 15 jours (dans les 5 premiers mois)



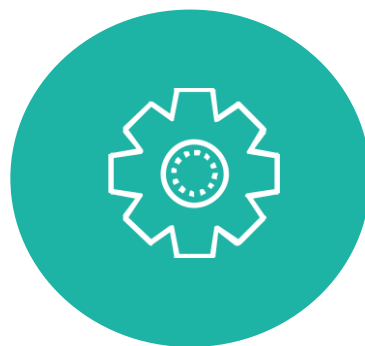
Conformité avec Chorus Pro

Bonne prise en main de la solution par les utilisateurs !

CONSEILS CLÉS



Impliquer toutes
les personnes
concernées dans le
projet depuis le
début



Bien connaître ses
processus internes



Mettre en place
une conduite du
changement

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

NOS PROCHAINS EVÈNEMENTS ET WEB CONFÉRENCES

08/02

Web conférence
+ Démo

Thème : « Amélioration de l'expérience clients grâce à une solution d'automatisation du traitement des commandes intégrée à SAP »

14/03

Événement

Gala des DSI à Paris.
Thème de la table ronde :
« Du pillage au péage numérique...quelles solutions ? »

19/03

Web
conférence

Thème : le Lean

20/03

Salon

Documation – 24 ans au service du document et de la gestion documentaire.
Du 20 au 22 mars, Paris Porte de Versailles.

20/03

Salon

SAPience User Day – le club organise tous les ans une journée qui regroupe plus de 3000 utilisateurs SAP en Belgique

Pour plus d'informations sur www.esker.fr



www.esker.fr